

RÉGIME SPÉCIAL

2023/2024

CONDITIONS D'ADMISSION AU RÉGIME SPÉCIAL

- 1 Baccalauréat libanais ou équivalence officielle.
- 2 Attestation certifiant l'inscription dans une faculté de droit à l'étranger.
- 3 Demande adressée au doyen de la Faculté.

INSCRIPTIONS

Inscription en octobre 2023 pour la session de janvier 2024 (semestre 1).
Inscription en février 2024 pour la session de juin 2024 (semestre 2).
Inscription en mai 2024 pour la session de rattrapage d'août/septembre 2024.

Au moment de l'inscription, l'étudiant peut choisir selon quel rythme il souhaite présenter ses examens et payer les crédits correspondants aux matières choisies.

MATIÈRES DU RÉGIME SPÉCIAL

	Nombre de crédits	Nature de l'examen	Semestre
PREMIÈRE ANNÉE DE DROIT			
• Code des obligations et des contrats	5	Oral	1
• Droit constitutionnel libanais	4	Écrit	2
DEUXIÈME ANNÉE DE DROIT			
• Droit des biens et droit foncier	4	Écrit	1
• Procédure civile I	4	Écrit	1
• Organisation et juridictions administratives au Liban	4	Oral	1
• Procédure civile II	4	Écrit	2
• Procédure pénale en droit libanais	4	Oral	2
TROISIÈME ANNÉE DE DROIT			
• Droit du travail et de la sécurité sociale au Liban	4	Oral	2
• Voies d'exécution	4	Écrit	2
QUATRIÈME ANNÉE DE DROIT			
• Droit des pays arabes	5	Écrit	1
• Statuts personnels	5	Oral	2
• Droit pénal (option droit privé)	4	Oral	1
• Droit intercommunautaire	3	Écrit	2
• Droit de la fonction publique (option droit public)	3	Oral	2